

# Une étape clé de la gestion des eaux usées

**GRANDSON** La nouvelle station de pompage a été inaugurée mercredi et elle constitue une avancée significative des travaux de raccordement des stations d'épuration de la région du Pied du Jura.

TEXTE ET PHOTOS : ROGER JUILLERAT

«La station de pompage de Grandson (Stap) permettra de traiter efficacement les eaux usées de la région. Elle représente une étape importante pour les collectivités locales qui ont adhéré à l'Association intercommunale pour l'épuration de la région, ainsi que celles qui ont aussi l'intention de se raccorder prochainement», indique Samuel Dyens, de Concise, membre du comité directeur de cette association, l'AIERG, présidée par Antonio Vialatte, syndic de Grandson.

Cette Stap a été officiellement inaugurée mercredi. Elle est située aux Tuileries,

entre la ligne CFF et les terrains de football. Jérôme Schaffner, autre membre du comité directeur, a souhaité la bienvenue aux quarante personnes présentes, dont plusieurs membres des autorités et chefs de service de Grandson, Concise, Champagne et Onnens. «Sa construction a débuté en janvier 2023 et sa mise en service a eu lieu le 17 mars de cette année, a-t-il ensuite signalé, le budget, de quelque 3,85 millions de francs, ayant été respecté, avec une subvention cantonale de 35%.»

Auparavant, les études préliminaires avaient débuté en 2015, quand les communes avaient constaté que leurs propres Step étaient vieillissantes et qu'il était sans doute opportun de s'unir afin de mener à bien un projet commun. Avec la possibilité de conduire ensuite les eaux usées jusqu'à la station d'Yverdon-les-Bains, elle-même à cette époque en projet d'agrandissement et de modernisation. L'association a été constituée en 2017 et les crédits de base puis complémentaire ont été votés en 2019 et 2020 par les communes membres.

## Contrôlée 24 heures sur 24

«La station se compose de six pompes et deux dégrilleurs, qui sont gérés automatiquement pour la faire fonctionner, a poursuivi Jérôme Schaffner, le tout étant contrôlé 24 heures sur 24 par un système d'alarme. La capacité maximale de refoulement est de 130 litres à la seconde et le surplus est stocké temporairement dans des bassins d'eau pluviale en cas d'orages, avant de repasser par la Stap en vue de son acheminement vers la Step d'Yverdon-les-Bains. Enfin, près de 80 m<sup>2</sup> de panneaux solaires ont été posés sur la toiture et en façade.

Un apéritif et une collation ont mis un terme à l'inauguration de la station, étape clé de la gestion des eaux usées pour les communes. Car il reste encore à réaliser ces prochaines années les tronçons de conduite en direction de Concise, via Champagne et Onnens, pour améliorer l'entier des systèmes d'épuration.



Président de l'association, Antonio Vialatte, syndic de Grandson (à dr.), coupe le ruban d'inauguration, entouré des autres membres du comité directeur, Jérôme Schaffner, Samuel Dyens et Evelyne Perrin (de g. à dr.).



L'intérieur de la station, avec notamment ses pompes et ses dégrilleurs.



La nouvelle station de pompage est située à proximité des terrains de foot des Tuileries-de-Grandson.

## D'autres communes intéressées

70% des eaux usées de l'AIERG sont actuellement envoyées vers Yverdon-les-Bains depuis la Stap de Grandson et les villages de Giez et de Valeyrès-Montagny, ces deux derniers devant encore adhérer à l'association. D'autres communes ont également l'intention ou pourraient se joindre à l'avenir, soit Corcelles-Concise, Mauborget, Fiez, Orges et Thévenon – qui réunit les villages de Villars-Burquin, Vaugondry, Romairon et Fontanezier. En revanche, Bonvillars a décidé dès le lancement du projet de ne pas participer, arguant que «la commune n'avait pas besoin de le faire à court terme, sa Step n'ayant pas besoin d'être modernisée ou agrandie».

# L'armée continue son virage vers le numérique

**ARMÉE SUISSE** Après de nombreuses années de formulaires remplis à la main, les demandes de congé et de déplacement de service peuvent se faire en ligne.

TEXTE : BENJAMIN AMBÜHL  
PHOTO : DUPERREX-A

Impossible d'avoir fait son service militaire sans avoir dû remplir méticuleusement et à la main les traditionnelles feuilles de demandes de congé, ou le formulaire de déplacement de service: tout ça, c'est bientôt fini! L'Armée suisse avait déjà franchi un cap en renonçant aux traditionnelles enveloppes jaunes pour distribuer la solde en espèces aux militaires au profit des versements bancaires, elle en a franchi un autre cette année en développant un nouveau portail digital permettant de faire ses demandes de congé et de déplacement de service en ligne, en quelques clics.

Si l'abandon progressif des formulaires en papier fera peut-être quelques nostalgiques, tant ils étaient cultes au sein de la troupe et caractéristiques de la Grande Muette, la nouvelle plateforme permet de simplifier le travail administratif dans les casernes.



Les militaires de la caserne de Chamblon pourront faire plus facilement des demandes de congé lors de leur service.

« Cela va nous permettre de gagner du temps de recevoir directement les demandes de manière numérique. »

Adjutant-major Juvet, école d'infanterie 2

L'adjutant-major Juvet, aide au commandement du commandant de l'école d'infanterie 2, qui régit la place d'armes de Chamblon, est catégorique: «Il s'agit d'une simplification du travail administratif à effectuer. Au lieu de recevoir les demandes sous forme papier et de

devoir les entrer dans l'ordinateur, la nouvelle plateforme permet de les avoir directement dans le système. Pour nous, au sein de l'école d'infanterie 2, ce sont surtout les demandes de congé en ligne qui vont nous impacter. Cela va nous permettre de gagner du temps de recevoir directement toutes les demandes de manière numérique.»

En effet, les demandes de déplacement de service passent généralement d'abord par les administrations militaires cantonales ou par le service du personnel de l'Armée, à Berne, avant d'être transmises dans les différentes écoles.

Si la mesure devrait être adop-

tée facilement chez les nouveaux militaires des écoles de recrues, elle pourrait mettre plus de temps du côté des cours de répétition. Habités de l'ancien système durant la totalité de leurs jours au service de la patrie, nombreux sont les militaires qui ont cette année encore préféré envoyer leur formulaire de demande de déplacement de service de manière traditionnelle, par courrier ou par e-mail, plutôt que sur la nouvelle plateforme, disponible depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Il faudra donc un certain temps d'acclimatation avant que les demandes en lignes ne deviennent la norme.

## EN BREF



### MUNICIPALITÉ D'YVERDON

#### En séance à Berne

Comme elle l'a communiqué par le biais de sa traditionnelle InfoLettre, la Municipalité d'Yverdon-les-Bains a tenu sa séance hebdomadaire du 18 septembre à Berne, en marge de la session du Parlement fédéral, où siège la municipale et conseillère nationale Brenda Tuosto. • Réd. / Com.

## COURRIER DES LECTEURS

### UN ARBRE SUR LA PLACE PESTALOZZI

#### Contre un îlot de chaleur

Mon avis, puisque la Municipalité l'a demandé: la place Pestalozzi fait partie du patrimoine de notre cité avec trois monuments importants, le château, l'Hôtel de Ville et le temple. Ces derniers, en pierre d'Hauterive, présentent une belle unité qu'il ne faut en aucun cas dissimuler. Un arbre, au milieu de la place, semble une bonne solution. Toutefois, celui proposé comme «modèle» ne me convainc pas du tout: en forme de fuseau, la canopée sera vraiment modeste. Même un platane comme ceux de l'avenue de Grandson ne conviendrait pas, parce que trop haut, d'où qu'on soit. Non seulement il cacherait les bâtiments, mais aussi attirerait les corbeaux freux. La rangée nord des maisons, de la pharmacie jusqu'au Restaurant du Château, ne présente pas un intérêt architectural de la même importance. Serait-il envisageable de planter des arbres beaucoup moins hauts, à une dizaine de mètres des maisons sans toucher aux canalisations? Je pense à l'albizia ou arbre à soie. Il pousse spontanément «en parasol», n'est pas très haut, fait une ombre agréable, de belles fleurs (blanches, jaunes, roses ou rouges), un feuillage vert tendre ou bronze. J'en verrais une série, à quelques mètres les uns des autres, au milieu de l'espace entre le château et les maisons, jusqu'à la pharmacie. Ils ne gêneraient pas pour le passage des véhicules, car ceux-ci se dirigent obligatoirement vers la rue Pestalozzi. Ils feraient de l'ombre sur les terrasses, ils ne sont guère plus hauts que les parasols. Cela apporterait vraiment de la fraîcheur sans empiéter sur l'espace nécessaire aux diverses manifestations. Et au milieu de la place, à la place de l'arbre, une fontaine «en buses au sol», comme à Berne devant le Palais fédéral!

• Jacqueline Pillard, Yverdon-les-Bains

### PLACE PESTALOZZI À YVERDON

#### L'arbre inutile

Planter un arbre sur la place Pestalozzi, c'est vraiment ridicule. Cette magnifique place au centre-ville doit être entièrement réservée à la population pour des manifestations populaires et sociales. La somme exorbitante qui serait dépensée pour ce projet pourrait être consacrée à la plantation d'arbres à leur juste place, en donnant un coup de pouce à la biodiversité. Il suffit d'y réfléchir.

• Charles Mouquin, Yverdon-les-Bains